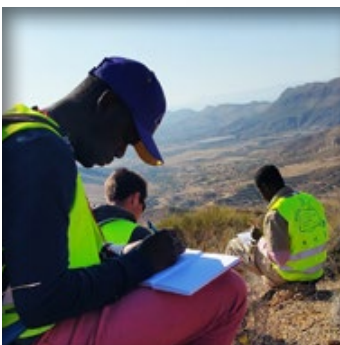
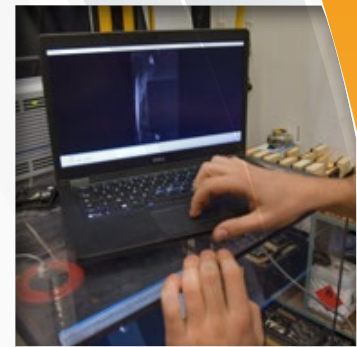


Soutenez la Faculté des Sciences et Technologies en nous confiant votre taxe d'apprentissage



Construisons l'avenir ensemble !

Chaque année, notre faculté forme 4 500 étudiants et propose une offre diversifiée en phase avec les défis sociétaux.

Les talents de nos étudiants vont vous surprendre !

7

LICENCES GÉNÉRALISTES

- ✓ Chimie
- ✓ Informatique
- ✓ Mathématiques
- ✓ Physique
- ✓ Sciences de la Terre
- ✓ Sciences de la Vie
- ✓ Sciences Pour l'Ingénieur orientation Mécanique Génie Civil ou Électronique Énergie électrique Automatique

7

LICENCES PROFESSIONNELLES

- ✓ Aménagement paysager
- ✓ Infographie paysagère
- ✓ Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Énergie
- ✓ Métiers de la mode
- ✓ Métiers de l'électricité et de l'énergie
- ✓ Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
- ✓ Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage

14

MASTERS

- ✓ Agrosociétés, Environnement Territoires, Paysage, Forêt
- ✓ Chimie
- ✓ Électronique, Énergie électrique, Automatique
- ✓ Énergie
- ✓ Génie Civil
- ✓ Informatique
- ✓ Ingénierie des Systèmes Complexes
- ✓ Mathématiques et Applications
- ✓ Microbiologie
- ✓ Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- ✓ Nutrition et Sciences des Aliments
- ✓ Physique
- ✓ Science et Génie des Matériaux
- ✓ Sciences de la Terre et des Planètes Environnement
- ✓ Sciences du Vivant

2

CLASSES PRÉPARATOIRES UNIVERSITAIRES

- ✓ Mathématiques Physique Informatique
- ✓ Physique Chimie

1

CURSUS MASTER EN INGÉNIERIE

- ✓ Biotechnologies en Microbiologie et Ingénierie Moléculaire

DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX



Cursus Intégré Franco-Allemand
Des masters avec des spécialités internationales
Plusieurs masters Erasmus Mundus.



63 universités européennes (échanges Erasmus),
des universités américaines, malaisiennes
africaines ou encore chinoises.

UN ENVIRONNEMENT RECHERCHE D'EXCELLENCE



Le campus héberge 16 laboratoires associés
à l'INRAE, au CNRS ou à l'INRIA auxquels sont
rattachés nos enseignants-chercheurs.
Nos étudiants y effectuent des stages et
préparent des thèses.

POURQUOI NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Votre soutien financier est indispensable pour maintenir et développer l'excellence théorique et pratique de nos formations, en orientant le versement de votre taxe d'apprentissage vers notre faculté, vous participez :



- ✓ à l'amélioration des conditions d'accueil
- ✓ au développement de projets étudiants
- ✓ au renouvellement du matériel pédagogique
- ✓ à l'acquisition d'équipements scientifiques de pointe
- ✓ à l'intervention d'enseignants vacataires de haut niveau et de professionnels reconnus au sein de nos formations

Préparer nos étudiants à leur insertion professionnelle par une offre de formation en phase avec les enjeux actuels et futurs de la société est une priorité pour l'équipe pédagogique de notre campus. Nous avons besoin de votre soutien pour offrir les meilleures conditions d'enseignement.

LES NOUVEAUTÉS POUR LA COLLECTE 2023

À partir de 2023, le solde de la taxe d'apprentissage sera directement collecté par l'URSSAF et la Mutualité Sociale Agricole qui le transféreront à la Caisse des Dépôts. La répartition se concrétisera en ligne grâce à SOLTéA, la plateforme nationale dédiée à la répartition du solde de la taxe d'apprentissage, développée et gérée par la Caisse des Dépôts.

Accessible de mai à septembre 2023, ce nouveau service dématérialisé référencera l'ensemble des établissements en France métropolitaine et en Outre-mer. En vous connectant sur SOLTéA, vous pourrez choisir les établissements et les formations que vous souhaitez soutenir. La Caisse des Dépôts effectuera alors le versement aux établissements bénéficiaires en fonction des choix exprimés.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur la plateforme SOLTéA : www.soltea.gouv.fr/espace-public

COMMENT NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE


Soltéa sera disponible à compter de mai 2023. Pour vous y connecter, vous devez d'abord disposer d'un accès Net-entreprises.

ÉTAPE 1 : Vous munir de vos identifiants

ÉTAPE 2 : Convertir le montant de votre solde en pourcentage

ÉTAPE 3 : Renseignez l'identifiant d'Unité Administrative d'Immatriculation de la Faculté des Sciences et Technologies (N°UAI : 0542485H).

VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?



Face à ces changements, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à nous solliciter :

Tél : 03 72 74 50 14

fst-ta-versement@univ-lorraine.fr

www.fst.univ-lorraine.fr/taxe-apprentissage